

# Deloitte.

Cabinet MS Louzir  
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
Rue du Lac d'Annecy1053 - Les berges du Lac  
Tel:+216 71 862 430 Fax : + 216 71 862 437  
[www.deloitte.tn](http://www.deloitte.tn)

# FINOR

Immeuble International City Center – Tour des  
bureaux – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis  
Tel : +216 70 728 450  
Fax : +216 70 728 405  
E-mail : [administration@finor.com.tn](mailto:administration@finor.com.tn)



# UBCI

**Groupe BNP PARIBAS**

**Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie**

**Avis des commissaires aux comptes sur les états  
financiers intermédiaires au 30 juin 2014**

**Mai 2015**

## SOMMAIRE

	<u>Page</u>
<b>I - AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>3</b>
<b>II - ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2014</b>	<b>7</b>

## **I - AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**



Cabinet MS Louzir  
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited  
Rue du Lac d'Annecy  
1053 - Les berges du Lac  
Tel: +216 71 862 430 Fax : + 216 71 862 437  
[www.deloitte.tn](http://www.deloitte.tn)



Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis  
Tel : +216 70 728 450  
Fax : +216 70 728 405  
E-mail : [administration@finor.com.tn](mailto:administration@finor.com.tn)

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE « UBCI »**  
**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES**  
**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2014**

**Messieurs les actionnaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI »**

**1. Introduction**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2012 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'UBCI arrêtés au 30 juin 2014 par le conseil d'administration du 07 mai 2015 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 256 847 KDT, y compris un résultat bénéficiaire de 11 737 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI », arrêté au 30 juin 2014, ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

## **2. Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## **3. Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie «UBCI» au 30 juin 2014, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## **4. Paragraphes d'observation**

### **4.1 Passif relatif au contrôle fiscal**

Ainsi qu'il est indiqué dans la note 31 « Passifs éventuels », l'UBCI a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts et taxes au titre de la période allant de 2009 à 2012.

Une notification partielle des résultats de la vérification fiscale de l'exercice 2009 a été adressée à la banque en décembre 2013, faisant ressortir un redressement de 591 KDT et ramenant le crédit d'impôt de 1.590 KDT à 993 KDT.

Une notification complémentaire des résultats de ladite vérification relative aux exercices 2010, 2011 et 2012 a été adressée à la banque en mai 2014, faisant ressortir un redressement de 12.863 KDT et ramenant le crédit d'impôt à 835 KDT.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux, la banque a formulé ses réponses sur les résultats de ladite vérification. L'administration fiscale n'a pas encore donné de suite aux dites réponses jusqu'à la date du présent rapport.

La banque a constitué, en 2013, une provision forfaitaire de 7.000 KDT en couverture du risque associé à cette situation.

Le risque final dépend du dénouement définitif du dossier de contrôle.

### **4.2 Convention conclue avec le groupe BNP PARIBAS**

Comme il est indiqué dans la note aux états financiers n°32 « Transactions avec les parties liées : Convention conclue avec le groupe BNP PARIBAS » et en vertu de la convention portant sur les dépenses afférentes aux contrats cadres « Applications et prestations de

services informatiques » et aux contrats d'applications liés ainsi qu'au contrat d'assistance technique, signée le 30 décembre 2014, entre la banque et le groupe BNP PARIBAS et aux décisions du conseil d'administration en date du 18 et 29 décembre 2014, le groupe BNP PARIBAS accorde à l'UBCI un soutien financier exceptionnel d'un montant total de 17 MDT, dont 10,5 MDT imputés sur les comptes de 2013 et 6,5 MDT imputés sur les comptes de 2014. Ainsi, les charges des prestations de services informatiques et les acquisitions d'immobilisations incorporelles faites auprès du groupe BNP PARIBAS courant le premier semestre de l'exercice 2014, ont été annulées pour un montant total de 4 361KDT.

Notre conclusion ne comporte pas de réserves concernant ces questions.

**Tunis, le 13Mai 2015**

**Les commissaires aux comptes**

**Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte  
Touche Tohmatsu Limited**

**Sonia KETARI LOUZIR**

**FINOR**

**Fayçal DERBEL**



# **ETATS FINANCIERS**

## **30-06-2014**

## ETATS FINANCIERS

	<b>Pages</b>
• Bilan	9
• Etat des engagements hors bilan	10
• Etat de résultat	11
• Etat des flux de trésorerie	12
• Notes aux états financiers	13

# BILAN

ARRETE AU 30 JUIN 2014

(En Milliers de Dinars)

		30/06/2014	30/06/2013 retraité	30/06/2013	31/12/2013
<b><u>ACTIF</u></b>					
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	1	99 669	22 163	22 163	70 905
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	229 882	291 977	291 977	296 868
Créances sur la clientèle	3	2 262 713	2 027 490	2 042 677	2 128 570
Portefeuille -titre commercial	4	2 058	1 608	1 608	2 610
Portefeuille d'investissement	5	184 175	126 152	126 152	147 054
Valeurs immobilisées	6	46 042	50 255	50 255	46 573
Autres actifs	7	36 636	40 906	40 906	38 930
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 861 175</b>	<b>2 560 551</b>	<b>2 575 738</b>	<b>2 731 510</b>
<b><u>PASSIF</u></b>					
Banque Centrale et CCP	8	58 008	0	0	170 022
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	187 537	139 956	139 956	170 135
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	2 107 880	1 967 345	1 967 345	1 908 054
Emprunts et Ressources spéciales	11	113 220	112 672	112 672	115 623
Autres passifs	12	137 683	100 052	100 052	122 520
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 604 328</b>	<b>2 320 025</b>	<b>2 320 025</b>	<b>2 486 354</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>					
Capital		100 008	80 494	80 494	100 008
Réserves		138 623	155 205	155 205	138 623
Autres capitaux propres		258	350	350	304
Résultats reportés		-	1	1	-
Modification comptable		(14 206)	(14 206)	175	(14 206)
Résultat en instance d'affectation		20 427	12 022	12 022	
Résultat de l'exercice		11 737	6 660	7 466	20 427
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	13	<b>256 847</b>	<b>240 526</b>	<b>255 713</b>	<b>245 156</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>2 861 175</b>	<b>2 560 551</b>	<b>2 575 738</b>	<b>2 731 510</b>

# ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 30 JUIN 2014  
(En Milliers de Dinars)

	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>				
Cautions, avals et autres garanties données	14	974 983	865 938	945 455
Crédits documentaires	15	357 321	344 724	430 864
<b>TOTAL DES PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>1 332 304</b>	<b>1 210 662</b>	<b>1 376 319</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>				
Engagements de financement en faveur de la clientèle	16	220 994	229 130	181 756
Engagements sur titres (Participations non libérées)	17	27	27	27
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>221 021</b>	<b>229 157</b>	<b>181 783</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Garanties reçues	18	1 955 336	1 945 057	1 957 442
Engagements reçus d'autres établissements		-	-	-
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>1 955 336</b>	<b>1 945 057</b>	<b>1 957 442</b>

# ETAT DE RESULTAT

PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 30JUN 2014  
(En Milliers de Dinars)

	Notes	30/06/2014	30/06/2013 retraité	30/06/2013	31/12/2013
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>					
Intérêts et revenus assimilés	19	75 471	64 719	64 719	136 342
Commissions	20	21 220	19 179	19 179	39 980
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	5 597	6 408	6 408	13 284
Revenus du portefeuille d'investissement	22	3 249	2 266	2 266	5 257
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>105 537</b>	<b>92 572</b>	<b>92 572</b>	<b>194 863</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>					
Intérêts encourus et charges assimilées	23	(31 221)	(24 241)	(24 241)	(51 071)
Commissions encourues		(1 549)	(1 274)	(1 274)	(2 994)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>(32 770)</b>	<b>(25 515)</b>	<b>(25 515)</b>	<b>(54 065)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>72 767</b>	<b>67 057</b>	<b>67 057</b>	<b>140 798</b>
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	24	(4 173)	(7 474)	(6 668)	(21 812)
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	25	237	1 754	1 754	1 924
Autres produits d'exploitation		1 336	1 144	1 144	2 963
Frais de personnel		(33 829)	(30 871)	(30 871)	(62 540)
Charges générales d'exploitation	26	(11 892)	(15 012)	(15 012)	(22 935)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(5 066)	(5 575)	(5 575)	(10 914)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>19 380</b>	<b>11 023</b>	<b>11 829</b>	<b>27 484</b>
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	27	(10)	1	1	172
Impôts sur les sociétés	28	(7 633)	(4 364)	(4 364)	(10 620)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>11 737</b>	<b>6 660</b>	<b>7 466</b>	<b>17 036</b>
Solde en gain provenant des autres éléments extraordinaires		-	-	-	3 391
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>11 737</b>	<b>6 660</b>	<b>7 466</b>	<b>20 427</b>
<b>Effets des modifications comptables</b>			<b>(14 381)</b>	<b>-</b>	<b>(14 381)</b>
<b>RESULTAT NET DEL'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>11 737</b>	<b>(7 721)</b>	<b>7 466</b>	<b>6 046</b>
<b>RESULTAT PAR ACTION (DT)</b>	29	<b>0,587</b>	<b>0,414</b>	<b>0,464</b>	<b>1,021</b>

# ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2014

(En milliers de Dinars)

	Note	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		99 564	85 267	187 344
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(33 695)	(19 677)	(45 706)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers		955	(2 334)	(2 343)
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(2)	29	(76)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(134 099)	3 740	(108 561)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		199 653	116 945	56 361
Titres de placement / Titres de transaction		692	2 218	1 252
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(47 533)	(60 382)	(92 077)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		15 772	(15 393)	(1 053)
Impôts sur les sociétés		(4 035)	(4 632)	(7 375)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation</b>		<b>97 272</b>	<b>105 781</b>	<b>(12 234)</b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 815	2 545	6 875
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		(35 585)	12 101	(9 965)
Acquisitions cessions sur immobilisations		(4 790)	(5 411)	(9 196)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(38 560)</b>	<b>9 235</b>	<b>(12 286)</b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>				
Augmentation / diminution ressources spéciales		(1 350)	24 398	26 320
Dividendes versés		-	-	(9 083)
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement</b>		<b>(1 350)</b>	<b>24 398</b>	<b>17 277</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		<b>57 362</b>	<b>139 414</b>	<b>(7 243)</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		<b>24 753</b>	<b>31 996</b>	<b>31 996</b>
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>30</b>	<b>82 115</b>	<b>171 410</b>	<b>24 753</b>

***NOTES AUX ETATS FINANCIERS***

## **1. Présentation de la Banque**

*L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie* est une société anonyme au capital de **100 007 645** dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50,085% par BNP Paribas BDDI participation.

Le capital social est divisé en 20.001.529 actions de 5 DT chacune.

## **2. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers**

Les états financiers de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale N°1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

## **3. Méthodes comptables appliquées**

Les états financiers de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### **3.1 COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS**

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte.
- Comptes débiteurs de la clientèle.
- Crédits sur ressources spéciales.
- Autres crédits à la clientèle.
- Engagements par signature.

#### ***Comptabilisation des engagements hors bilan***

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

#### ***Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle***

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

## ***Classification des engagements***

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

(i) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les actifs incertains (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesure de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours.

## ***Immobilisations données en leasing***

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit-bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Avant 2008, la banque enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

### ***Provisions sur les engagements***

#### **a- Provisions individuelles**

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

##### **(i) Prise en compte des garanties**

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;
- les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

##### **(ii) Taux de provision**

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

<b><u>Classe</u></b>	<b><u>Taux de provision</u></b>
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

## **b- Provision collective**

En application de la circulaire n° 2012-09 modifiant la circulaire n° 91-24, la banque a constitué au titre de l'exercice 2012 des provisions collectives en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24. Ainsi, une provision complémentaire de 2 200 KDT a été dotée au titre de l'exercice 2012, et une provision supplémentaire de 1 277 KDT a été dotée au titre de l'exercice 2013.

Une provision complémentaire de 800 KDT a été dotée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014.

Ainsi, la provision collective constituée par la banque s'élève, au 30 Juin 2014, à 8 277KDT.

## **c. Provisions additionnelles**

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une nouvelle obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes:

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

En application de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012 ont été imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'établissement de crédit au titre de l'exercice 2013.

Conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables, cette nouvelle obligation instaurée par ladite circulaire a été traitée en tant que changement de méthode comptable, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013.

Par ailleurs et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives au 30 juin 2013 ont été retraitées en proforma pour les besoins de la comparaison.

L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013, s'élève à 14 381KDT. Son effet sur l'exercice 2013 s'est traduit par la constatation d'une dotation aux provisions additionnelle de 1 812 KDT et d'une reprise sur provisions de 586 KDT. Par ailleurs, et pour les besoins de comparabilité, les données au 30 juin 2013 ont fait l'objet d'un retraitement en proforma qui a eu pour effet la présentation d'une modification comptable en diminution des capitaux propres dudit exercice de 14 381KDT ainsi qu'une dotation aux provisions additionnelles de 946KDT et une reprise de provisions de 140KDT.

En application de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans constituées au 30 juin 2014 s'élèvent à 16 036KDT.

### ***Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle***

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à ladite période. Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « Créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **3.2 PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT**

La banque a opté pour le traitement des valeurs remises par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

### **3.3 COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS**

#### ***Composition du portefeuille-titres***

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

#### **(i) Le portefeuille-titres commercial :**

- a) **Titres de transaction** : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) **Titres de placement** : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

#### **(ii) Le portefeuille d'investissement :**

- a) **Titres d'investissements** : Ce sont des titres à revenu fixe acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- b) **Titres de participation** : Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.
- c) **Parts dans les entreprises associées** : ce sont les parts détenues dans les entreprises associées (sur lesquelles la banque exerce une influence notable et les filiales que ne sont pas intégrées globalement)
- d) **Parts dans les entreprises liées** : ce sont les parts détenues par la banque dans la société mère et les filiales intégrées globalement.

### ***Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté***

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.  
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivant :
  - une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
  - l'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

### ***Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres***

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

### **3.4 COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES**

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

### **3.5 COMPTABILISATION DES VALEURS IMMOBILISEES**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire conformément aux taux ci-après indiqués.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Immeubles	5 %
Fonds de commerce	5%
Travaux	10 %
Coffres forts	5 %
Matériels roulants	20%
Matériel de bureau	20%
Matériels informatiques	25 %
Matériels informatiques – les grandes machines d'exploitation	20 %
Logiciels informatiques	33 %
Logiciel ATLAS II	20 %
Immobilisations de faibles valeurs	100 %

### **3.6 CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES**

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

### **3.7 PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

Les engagements de retraite sont estimés à la date du 30 juin 2014 à 8 438 KDT.

En l'absence de normes comptables spécifiques à l'évaluation des engagements de retraite dus au personnel, la banque a évolué les dits engagements en application de la norme comptable internationale IAS 19 traitant des avantages au personnel.

### **3.8 IMPOTS SUR LES SOCIETES**

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Les provisions sur créances ont été totalement déduites du résultat imposable.

#### 4. Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

##### 4.1 Actifs

###### *Note 1 – Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT*

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2014 un montant de 99.669 KDT contre 22.163 KDT au 30 Juin 2013 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Caisse	23 226	18 902	25 623
Comptes ordinaires BCT	76 443	3 261	45 282
	<b>99 669</b>	<b>22 163</b>	<b>70 905</b>

###### *Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers*

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2014 un montant de 229.882 KDT contre 291.977 KDT au 30 Juin 2013 et se présente comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Banque Centrale de Tunisie (1)	72 299	235 796	180 224
Banque de dépôts (2)	11 000	-	-
Banques non-résidentes (3)	144 226	52 892	113 349
Organismes financiers spécialisés (4)	2 222	3 168	3 177
Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires (5)	135	121	118
	<b>229 882</b>	<b>291 977</b>	<b>296 868</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	<b>Jusqu'à 3 mois</b>	<b>Plus de 3 mois et moins d'1an</b>	<b>Plus d'1an et moins de 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
BCT	72 299			-	<b>72 299</b>
Banques de dépôts	11 000				<b>11 000</b>
Banques non résidentes	62 442	81 784		-	<b>144 226</b>
Organismes financiers	177	795	1 250	-	<b>2 222</b>
<i>Org. Distribution de crédits</i>	177	795	1 250	-	<b>2 222</b>
Créances rattachées	135	-		-	<b>135</b>
	<b>146 053</b>	<b>82 579</b>	<b>1 250</b>	<b>-</b>	<b>229 882</b>

(1) Cette rubrique enregistre les prêts ou placements de la banque, en Dinars ou en devises auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

	Entreprises liées	Co- entreprises	Autres	Total
(2) Banques de dépôts				
Prêts			11 000	11 000
Total Banques non résidentes	0	0	11 000	11 000
(3) ETABLISSEMENTS BANCAIRES				
Comptes Nostri	7 425	0	36 698	44 123
Prêts	100 103			100 103
Total Banques non résidentes	107 528	0	36 697	144 226
(4) ETABLISSEMENTS FINANCIERS				
Avoir en compte	0	0	2	2
prêt	0	0	2 220	2 220
Total Etablissement financiers	0	0	2 222	2 222
(5) CREANCES RATTACHEES				
Créances rattachées sur les prêts	10			10
Créances rattachées sur comptes Nostri			125	125
Total Créances rattachés	10	0	125	135

### Note 3– Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2014 à 2.262.713KDT contre 2.027.490KDT au 30 Juin 2013 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
			<u>retraité</u>		
Portefeuille escompte	1	2 001 249	1 784 108	1 784 108	1 884 729
<i>dont Activité leasing</i>		116 588	85 309	85 309	88 676
Comptes débiteurs de la clientèle	2	159 840	129 110	129 110	139 878
Crédits sur ressources spéciales	3	71 820	82 763	82 543*	77 429
Autres crédits à la clientèle	4	176 548	169 581	156 218*	173 024
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		8 867	10 843	10 843	5 877
<b>(5) Total brut</b>		<b>2 418 324</b>	<b>2 176 405</b>	<b>2 162 822</b>	<b>2 280 937</b>
Agios réservés classes 2, 3,4		(14 249)	(13 583)		(13 899)
Provisions individuelles	5	(133 085)	(128 292)	(113 105)	(130 991)
<i>dont provisions additionnelles</i>		(16 036)	(15 187)		(15 607)
Provision collective		(8 277)	(7 040)	(7 040)	(7 477)
<b>Total net</b>	6	<b>2 262 713</b>	<b>2 027 490</b>	<b>2 042 677</b>	<b>2 128 570</b>

\* Ces montants sont présentés en net des agios réservés respectivement pour 220KDT et 13 363KDT, soit un total d'agios réservés de 13 583KDT.

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyé à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits à moyen et long terme, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (autres que les classes 2, 3 et 4).

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques.

Les crédits impayés, douteux et litigieux ou contentieux, sont maintenus dans la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2014 à 176.548 KDT contre un solde retraité de 169.581 KDT au 30 Juin 2013 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u> <u>retraité</u>	<u>31/12/2013</u>
Créances douteuses	154 694	146 161	152 671
Valeurs impayées	13 094	15 710	12 967
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	7 165	6 905	6 037
Avances sur comptes à terme, bons de caisse et placements en devise (i)	1 595	805	1 349
	<b>176 548</b>	<b>169 581</b>	<b>173 024</b>

- (i) Ce sont des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué aux comptes à terme ou aux bons de caisse, majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle (collective et individuelle)

La variation des provisions sur crédits à la clientèle s'analyse comme suit :

<b>Provisions au 31 décembre 2013 (montant publié)</b>	<b>138 468</b>
Dotations sur provisions individuelles	4 383
<i>Dont provision additionnelle</i>	600
Dotations sur provision collective	800
Reprises sur provision	<b>(2 289)</b>
<b>Provisions au 30 Juin 2014</b>	<b>141 362</b>

(6) La répartition des engagements bilan de la clientèle selon leur classification se détaille comme suit au 30/06/2014 :

<i>Engagement total créances classées C0 et C1</i>	2 251 205
<i>Engagement total des créances classées C2, C3 et C4</i>	167 119
<b>Engagement Total Brut</b>	<b>2 418 324</b>
<i>Agios réservés sur créances classées</i>	(14 249)
<b>Créances clientèle nettes d'agios réservés</b>	<b>2 404 075</b>
<i>Total provisions individuelles</i>	(133 085)
<b>Créances clientèles nettes des agios réservés et des provisions individuelles</b>	<b>2 270 990</b>
<i>Provision collective</i>	(8 277))
<b>Total des engagements nets d'agios et de provisions</b>	<b>2 262 713</b>

La répartition des engagements bilan et hors bilan de la clientèle selon la classification se présente comme suit au 30/06/2014 :

<i>Engagement total créances Bilan classées C0 et C1</i>	2 251 205
<i>Engagement total créances Hors Bilan classées C0 et C1</i>	463 079
<i>Engagement total des créances Bilan classées C2, C3 et C4</i>	167 119
<i>Engagement total des créances Hors Bilan classées C2, C3 et C4</i>	6 507
<b>Engagement Total Brut</b>	<b>2 887 910</b>
<i>Total Agios réservés sur créances classées</i>	(14 249)
<b>Créances clientèle nettes d'agios réservés</b>	<b>2 873 661</b>
<i>Provisions individuelles BILAN</i>	(133 085)
<i>Provisions individuelles Hors Bilan</i>	(4 027)
<b>Total provisions individuelles</b>	<b>(137 112)</b>
<b>Créances clientèle nettes d'agios réservés et de provisions individuelles</b>	<b>2 736 549</b>
<i>Provision collective</i>	(8 277)
<b>Total des engagements nets d'agios et des provisions</b>	<b>2 728 272</b>

**Note 4– Portefeuille-titre commercial**

Le solde de ce poste a atteint au 30 Juin 2014 un montant de 2.058 KDT contre 1.608 KDT au 30 Juin 2013 et s'analyse comme suit :

	<b><u>30/06/2014</u></b>	<b><u>30/06/2013</u></b>	<b><u>31/12/2013</u></b>
Titres de placement à revenu variable	794	794	794
Bons de trésor assimilés BTA	1 211	807	1 768
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial	53	7	48
<b>Total</b>	<b>2 058</b>	<b>1 608</b>	<b>2 610</b>

**Note 5 – Portefeuille d'investissement**

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 Juin 2014 à 184.175 KDT contre 126.152 KDT au 30 Juin 2013 et s'analyse comme suit :

	<b><u>30/06/2014</u></b>	<b><u>30/06/2013</u></b>	<b><u>31/12/2013</u></b>
Titres de participation (i)	3 008	3 033	3 008
Parts dans les entreprises liées	11 865	11 309	11 866
Titres d'investissement	165 373	108 424	130 280
Titres en Portage	1 529	1 870	1 529
Créances rattachées aux titres d'investissement	4 693	3 688	2 577
<b>Total brut</b>	<b>186 468</b>	<b>128 324</b>	<b>149 260</b>
Provision pour dépréciations de titres	(2 293)	(2 172)	(2 206)
<b>Total Net</b>	<b>184 175</b>	<b>126 152</b>	<b>147 054</b>

(i) Le détail des titres de participation se présente comme suit :

<b>Raison sociale</b>	<b>Valeur comptable au 30.06.2014</b>
<b>TITRES DE PARTICIPATIONS</b>	
EPAC COMMUNICATION	30
SEDAT	115
SIDCO-SICAR	1648
DEFONTAINE	150
DEMURGER (*)	120
AST	198
TAPARURA (SEACNVS)	150
SIMAC	5
IDE	3
GENIE CLIMATIQUE	1
HUILE DE MORNAG	13
EL KANAOUET	128
COTUNACE	100
SICAB	100
SOTUPILE	63
BOWDEN	5
STCT	7
FRDCM	22
TDS 'TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR'	150
	<b>3 008</b>

Le tableau des mouvements sur titres et provisions y afférentes se présente comme suit :

Désignation	Valeur Brute 31.12.13	Créances rattachées 2013	Total au 31/12/13	Acquisiti on	Cession / Rétrocession	Valeur Brute 30.06.14	Créances rattachées 2014	Total au 30.06.14	Provision 2013	Dotation 30.6.14	Reprise au 30.06.14	Cumul Provision 30.06.14	VCN 30.06.14
Titres d'investissement	99 638	2 324	101 962	32 842	-7 752	124 728	4 401	129 129					129 129
Titres de participations	3 008		3 008			3 008		3 008	1838	105		1 943	1 065
Parts dans les entreprises liées	11 866		11 866			11 866		11 866	368		-19	349	11 517
SICAR Fonds gérés	30 642		30 642	10 000		40 642		40 642					40 642
Participation en rétrocession	1 529	253	1 782			1 529	292	1 822					1 822
<b>Total</b>	<b>146 683</b>	<b>2 577</b>	<b>149 260</b>	<b>42 842</b>	<b>-7 752</b>	<b>181 774</b>	<b>4 693</b>	<b>186 467</b>	<b>2 206</b>	<b>105</b>	<b>-19</b>	<b>2 292</b>	<b>184 175</b>

**Note 6 – Valeurs immobilisées**

Les valeurs immobilisées ont atteint 46.042 KDT au 30 Juin 2014 contre 50.255 KDT au 30 Juin 2013 et s'analysent comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
<b>Valeurs brutes en début de période</b>	<b>166 208</b>	<b>162 413</b>	<b>162 412</b>
Acquisitions	4 364	5 458	6 589
Cessions/Apurements	(471)	0	(2 793)
<b>Valeurs brutes en fin de période</b>	<b>170 100</b>	<b>167 871</b>	<b>166 208</b>
Amortissements	(123 864)	(117 222)	(119 241)
Provisions pour dépréciation	(194)	(394)	(394)
<b>Valeurs nettes en fin de période</b>	<b>46 042</b>	<b>50 255</b>	<b>46 573</b>

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du premier semestre 2014 se présente comme suit :

Libellé	Val. Brute au 31/12/13	Acquisition	Cessions/reclassement	Val. Brute au 30/06/14	Amort au 31/12/13	Dotations 2014	Régularisations	TotAmort au 30/06/2014	VCN au 30/06/14
Fonds de Commerce	1 076	0	0	1 076	442	22	0	464	612
Terrain	5 164	0	633	5 797	0	0	0	0	5 797
Immobilisations d'exploitation	28 420	0	-633	27 787	16 655	554	0	17 209	10 578
Immobilisations hors exploitation	783	0	0	783	379	17	0	396	387
Agencements et aménagements	36 418	262	-72	36 608	24 686	1 152	-60	25 778	10 830
Mobilier et Matériels	44 345	384	-400	44 329	39 356	1 120	-383	40 093	4 236
Matériel de Transport	2 090	0	0	2 090	1 339	153	0	1 492	598
Immobilisations en cours	6 878	3 413	0	10 291	0	0	0	0	10 291
Immobilisations Incorporelles	41 034	305	0	41 339	36 384	2 048	0	38 432	2 907
<b>Total</b>	<b>166 208</b>	<b>4 364</b>	<b>-472</b>	<b>170 100</b>	<b>119 241</b>	<b>5 066</b>	<b>-443</b>	<b>123 864</b>	<b>46 236</b>
Provisions pour dépréciation	0		0	0	394	0	-200	194	-194
<b>Total Général</b>	<b>166 208</b>	<b>4 364</b>	<b>-472</b>	<b>170 100</b>	<b>119 635</b>	<b>5 066</b>	<b>-643</b>	<b>124 058</b>	<b>46 042</b>

**Note 7 – Autres actifs**

Le solde de cette rubrique a atteint 36.636KDT au 30 Juin 2014 contre 40.906KDT au 30 Juin 2013 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
			<b>retraité</b>		
Débiteurs divers	(i)	26 464	18 493	18 493	24 936
Comptes de régularisation	(ii)	8 807	17 024	17 078	9 320
Comptes de Stock		475	456	456	507
Créances prises en charge par l'Etat		1 442	1 572	1 572	1 460
Charges à répartir		81	54	-	81
Comptes exigibles après encaissement	(iii)	0	3 467	3 467	3 260
		<b>37 269</b>	<b>41 066</b>	<b>41 066</b>	<b>39 564</b>
Provisions sur autres actifs		(633)	(160)	(160)	(634)
		<b>36 636</b>	<b>40 906</b>	<b>40 906</b>	<b>38 930</b>

(i) Les comptes débiteurs divers s'analysent comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Prêts et avances au personnel	14 508	13 052	14 072
Dépôts et cautionnements constitués par la banque	371	292	317
Retenue à la source	80	59	109
Autres débiteurs divers	11 505	5 090	10 438
	<b>26 464</b>	<b>18 493</b>	<b>24 936</b>

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
		<u>retraité</u>		
Charges payées ou comptabilisées d'avance	545	681	681	464
Produits à recevoir	5 105	4 999	4 999	5 202
Compensation reçue	160	4 657	4 657	650
Débites à régulariser et divers	2 997	6 687	6 741	3 004
	<b>8 807</b>	<b>17 024</b>	<b>17 078</b>	<b>9 320</b>

(iii) Le solde du compte s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Portefeuille encaissement	-	101 720	108 031
Comptes exigibles après encaissement	-	(98 253)	(104 771)
	-	<b>3 467</b>	<b>3 260</b>

## 4.2 Passifs

### *Note 8 – Banque centrale et CCP*

Le solde de ce poste a atteint 58.008 KDT au 30 Juin 2014 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Emprunts au jour le jour et à terme	58 000	-	170 000
Dettes rattachées	8	-	22
	<b>58 008</b>	-	<b>170 022</b>

### *Note 9 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.*

Le solde de ce poste a atteint 187.537 KDT au 30 Juin 2014 contre 139.956 KDT au 30 Juin 2013 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Banques de dépôt (1)	46 941	35 400	50 000
Banques non-résidentes (2)	140 138	104 041	119 725
Organismes financiers spécialisés (3)	256	363	258
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires (4)	202	152	152
	<b>187 537</b>	<b>139 956</b>	<b>170 135</b>

1. L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
<u>Banques de dépôts</u>			
Emprunts au jour le jour et à terme	46 941	35 400	50 000
	<b>46 941</b>	<b>35 400</b>	<b>50 000</b>

2. L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
<u>Banques non résidentes installées à l'étranger</u>			
Comptes ordinaires	13 319	11 690	5 841
Emprunts au jour le jour et à terme	126 819	92 351	113 884
	<b>140 138</b>	<b>104 041</b>	<b>119 725</b>

3. L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
<u>Organismes financiers spécialisés</u>			
Comptes ordinaires	181	241	159
Emprunt	75	122	99
	<b>256</b>	<b>363</b>	<b>258</b>

La ventilation des dépôts des établissements bancaires et financiers selon la nature des relations se présente comme suit :

	Entreprises liées	Co- entreprises	Autres	Total
(2) <b>ETABLISSEMENTS BANCAIRES</b>				
Comptes Nostri	2 169	0	853	3 022
Compte LORO	10 275		22	10 297
<i>Total comptes ordinaires</i>	<i>12 444</i>	<i>0</i>	<i>875</i>	<i>13 319</i>
<i>Emprunt</i>	<i>126 819</i>			<i>126 819</i>
<b>Total Banques non résidentes</b>	<b>139 263</b>	<b>0</b>	<b>875</b>	<b>140 138</b>
(3) <b>ETABLISSEMENTS FINANCIERS</b>				
Avoir en compte	0	0	181	181
Emprunt	75	0	0	75
<b>Total Etablissement financiers</b>	<b>75</b>	<b>0</b>	<b>181</b>	<b>256</b>
(4) <b>CREANCES RATTACHEES</b>				
Créances rattachées sur les prêts	112			112
Créances rattachées sur comptes nostri			90	90
<b>Total Créances rattachés</b>	<b>112</b>	<b>0</b>	<b>90</b>	<b>202</b>

### *Note 10 – Dépôts et avoirs de la clientèle*

Le solde de cette rubrique a atteint 2.107.880 KDT au 30 Juin 2014 contre un solde de 1.967.345 KDT au 30 Juin 2013. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Comptes à vue	(i)	1 059 509	1 039 211	964 586
Comptes d'épargne	(ii)	536 384	529 652	529 516
CAT/BC et autres produits financiers	(iii)	271 378	207 455	240 301
Autres sommes dues à la clientèle		78 518	64 402	56 733
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	159 500	125 500	114 500
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle et intérêts payés d'avance		2 591	1 125	2 418
		<b>2 107 880</b>	<b>1 967 345</b>	<b>1 908 054</b>

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Compagnies d'assurances	27 180	18 986	18 762
Entreprises publiques	174 078	199 086	107 888
Autres clientèles commerciales	281 144	273 764	284 793
Comptes de non-résidents	288 320	258 803	274 469
Clients particuliers	288 787	288 572	278 674
	<b>1 059 509</b>	<b>1 039 211</b>	<b>964 586</b>

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	458 979	452 165	453 008
Comptes d'épargne investissement		361	340	340
Comptes d'épargne logement		44 856	45 121	43 833
Autres	(b)	32 188	32 026	32 335
		<b>536 384</b>	<b>529 652</b>	<b>529 516</b>

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi projet, épargne auto, épargne confort...

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Bons de caisse	87 819	84 649	74 112
Dépôts à terme	137 056	85 287	125 306
Placements en devises	46 503	37 519	40 883
	<b>271 378</b>	<b>207 455</b>	<b>240 301</b>

(iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque :

	<b>30/06/2014</b>	<b>30/06/2013</b>	<b>31/12/2013</b>
Entreprises étatiques	59 000	45 000	33 500
Assurance	2 500	11 000	11 000
Sociétés privées	95 500	54 500	66 000
Divers	2 500	15 000	4 000
	<b>159 500</b>	<b>125 500</b>	<b>114 500</b>

**Note 11 – Emprunts et ressources spéciales**

Le solde de cette rubrique a atteint 113.220 KDT au 30 Juin 2014 contre un solde de 112.672 KDT au 30 Juin 2013. Il s'analyse comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
<b>Emprunt Obligatoire</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>	<b>30 000</b>
<b>Ressources Etatiques</b>	<b>5 011</b>	<b>5 163</b>	<b>5 083</b>
FOPRODI	211	211	211
FONAPRA	4 800	4 952	4 872
<b>Mobilisation créances</b>	449	449	<b>449</b>
<b>Crédits partenariat</b>	<b>52 160</b>	<b>61 936</b>	<b>57 058</b>
Ligne PROPARCO	1 974	2 648	2 331
Lignes CFD	50 186	59 288	54 727
<b>Crédit BIRD</b>	316	<b>316</b>	<b>316</b>
Ligne BIRD BCT	8 000	0	8 000
Ligne BAD BCT	4 809	0	0
<b>Autres fonds extérieurs</b>	<b>11 792</b>	<b>14 145</b>	<b>12 981</b>
Ligne Italienne	2 730	4 005	3 367
Ligne FODEP	12	12	12
Ligne Espagnole	3 889	4 107	4 096
Ligne BEI	4 027	4 467	4 164
Ligne K F W	681	1 101	884
Encours FADES	259	259	259
Ligne NATIXIS	194	194	199
<b>Dettes rattachées à des ressources spéciales</b>	<b>683</b>	<b>663</b>	<b>1 736</b>
<b>Total Emprunts et Ressources Spéciales</b>	<b>113 220</b>	<b>112 672</b>	<b>115 623</b>

La banque a émis en 2013 un emprunt obligatoire de 30 MTND avec les caractéristiques suivantes :

- maturité : 7 ans dont 2 années de franchise,
- taux d'intérêt : 6.8% brut l'an

## Note 12 – Autres passifs

Le solde de cette rubrique a atteint 137 683KDT au 30 Juin 2014 contre un solde de 100.052 KDT au 30 Juin 2013. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Provisions	(1)	21 957	13 835	20 530
Comptes de régularisation	(2)	37 045	41 900	44 130
Créditeurs divers		61 290	44 317	57 860
Comptes exigibles après encaissement	(3)	17 391	-	-
		<b>137 683</b>	<b>100 052</b>	<b>122 520</b>

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	4 027	4 104	4 076
Provisions pour risques et charges	9 492	2 275	8 906
Provisions pour charges de retraites	8 438	7 456	7 548
	<b>21 957</b>	<b>13 835</b>	<b>20 530</b>

(2) Le compte de régularisation s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Charges à payer	16 604	21 636	18 160
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	509	1 755	318
Crédits à régulariser et divers	19 932	18 509	25 652
	<b>37 045</b>	<b>41 900</b>	<b>44 130</b>

(3) Le solde du compte s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Comptes exigibles après encaissement	128 040	-	-
Portefeuille encaissement	110 649	-	-
	<b>17 391</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 4.3 Capitaux propres

### Note 13 – Capitaux propres

A la date du 30 Juin 2014, le capital social s'élève à 100.008 KDT composé de 20.001.529 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque, avant affectation du résultat, s'élève au 30 Juin 2014 à 256847 KDT.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Réserves réinvest. exonéré	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Modifications comptables(*)	Total
<b>Solde au 31-12-2013</b>	100 008	7 967	26 392	23 983	50 925	29 660	0	20 427	-14 206	<b>245 156</b>
<b>Affectation du résultat</b>							20 427	-20 427		<b>0</b>
<b>Réserves à régime spécial</b>										<b>0</b>
<b>Réserves Réinv Exonérés</b>										<b>0</b>
<b>Subvention d'investissement</b>						-46				<b>-46</b>
<b>Résultat au 30-06-14</b>								11 737		<b>11 737</b>
<b>Solde au 30-06-2014</b>	<b>100 008</b>	<b>7 967</b>	<b>26 392</b>	<b>23 983</b>	<b>50 925</b>	<b>29 614</b>	<b>20 427</b>	<b>11 737</b>	<b>-14 206</b>	<b>256 847</b>

#### **4.4 Engagements hors bilan**

##### *Note 14 – Cautions, avals et autres garanties données*

Le solde de cette rubrique totalise au 30 Juin 2014 un montant de 974.983 KDT contre un solde de 865.938 KDT au 30 Juin 2013 et se détaille comme suit :

	<b><u>30/06/2014</u></b>	<b><u>30/06/2013</u></b>	<b><u>31/12/2013</u></b>
<b>En faveur d'établissements bancaires et financiers</b>	<b>768 032</b>	<b>690 702</b>	<b>759 897</b>
Etablissements bancaires	768 032	690 702	759 897
<b>En faveur de la clientèle</b>	<b>206 951</b>	<b>175 236</b>	<b>185 558</b>
Cautions fiscales	27 462	14 956	17 634
Cautions pour marchés	90 665	93 806	95 648
<i>En devises</i>	4 623	12 744	11 872
<i>En dinars</i>	86 042	81 062	83 776
Cautions douanières	19 236	20 011	20 324
Cautions diverses	60 318	40 530	45 802
<i>En devises</i>	38 740	27 323	30 664
<i>En dinars</i>	21 578	13 207	15 138
Obligations cautionnées	9 270	5 933	6 150
	<b>974 983</b>	<b>865 938</b>	<b>945 455</b>

### **Note 15 – Crédits documentaires**

Le solde de cette rubrique a atteint 357.321 KDT au 30 Juin 2014 contre un solde de 344.724 KDT au 30 Juin 2013. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Crédit documentaire en faveur des établissements financiers et bancaires	96 140	104 148	179 874
Crédit documentaire en faveur de la clientèle	261 181	240 576	250 990
<i>Ouverture de crédits documentaires</i>	176 057	190 020	193 537
<i>Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur</i>	85 124	50 556	57 453
	<u>357 321</u>	<u>344 724</u>	<u>430 864</u>

### **Note 16 – Engagements de financement donnés**

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition de la clientèle.

Au 30 Juin 2014 les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 220.994 KDT contre 229.130 KDT au 30 Juin 2013.

### **Note 17 – Engagements sur titres**

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
EPAC COM	9	9	9
IDE	7	7	7
Génie climatique	3	3	3
FRDCM	8	8	8
	<u>27</u>	<u>27</u>	<u>27</u>

### **Note 18 – Garanties reçues**

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Garanties reçues de l'Etat et des compagnies d'assurances	286 620	254 725	269 133
Garanties reçues des banques	921 463	882 967	912 898
<i>Garanties reçues des banques résidentes</i>	-	163	-
<i>Garanties reçues des banques non –résidentes</i>	921 463	882 804	912 898
Nantissement titres	31 996	46 668	42 226
Garanties reçues de la clientèle	715 257	760 697	733 185
	<u>1 955 336</u>	<u>1 945 057</u>	<u>1 957 442</u>

## *Opérations en devises*

Les opérations en devises comptabilisées en hors bilan se subdivisent en deux natures :

- Les opérations d’achat et de vente de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu’en raison du délai d’usance représentent les opérations de change au comptant et sont défalquées au 30 Juin 2014 comme suit :

Achat au comptant	34 913 KDT
Vente au comptant	7 375 KDT

- Les opérations d’achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d’usance ayant une date d’échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 30 Juin 2014 comme suit :

Achat à terme	132 228 KDT
Vente à terme	81 844 KDT

### **a. Etat de résultat**

#### *Note 19 - Intérêts et revenus assimilés*

Le solde de cette rubrique s’élève à 75.471 KDT au 30 Juin 2014 contre un solde de 64.719 KDT au 30 Juin 2013.

Ce poste s’analyse comme suit :

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	(i)	617	413	757
Produits sur opérations de crédit	(ii)	67 043	59 629	123 874
Revenus assimilés	(iii)	7 811	4 677	11 711
		<u>75 471</u>	<u>64 719</u>	<u>136 342</u>

#### *(i) Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire*

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaires se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Marché Monétaire au jour le jour	234	165	225
Placements en devises auprès des correspondants étrangers	217	139	271
Marché Monétaire en devises	147	94	231
Autres	19	15	30
	<u>617</u>	<u>413</u>	<u>757</u>

*(ii) Produits sur opérations de crédit*

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	54 887	48 423	101 219
Comptes courants débiteurs	6 395	5 784	11 969
Leasing	4 437	4 027	7 628
Crédits sur ressources extérieures	1 324	1 382	3 024
Créances douteuses ou litigieuses	-	13	34
	<b>67 043</b>	<b>59 629</b>	<b>123 874</b>

*(iii) Revenus assimilés*

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Avals, cautions et acceptations bancaires	3 000	2 704	5 544
Commissions de découverts	885	705	1 456
Commissions sur billets de trésorerie	68	65	146
Report-Déport	3 727	1 174	4 505
Autres Intérêts assimilés	131	29	60
	<b>7 811</b>	<b>4 677</b>	<b>11 711</b>

*Note 20 - Commissions*

Le solde de cette rubrique s'élève à 21.220 KDT au 30 Juin 2014 contre un solde de 19.179 KDT au 30 Juin 2013. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	17 419	15 755	32 826
Commissions de tenues de comptes	1 389	1 446	2 790
Commission sur opération de change manuel	185	129	426
Autres commissions	2 227	1 849	3 938
	<b>21 220</b>	<b>19 179</b>	<b>39 980</b>

*Note 21 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières*

Le solde de cette rubrique s'élève à 5.597 KDT au 30 Juin 2014 contre un solde de 6.408 KDT au 30 Juin 2013. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	48	5	49
Gains/Pertes sur opération BTA-BTC	2	58	51
Gains de change	24 112	34 752	62 349
Perte de change	(18 565)	(28 407)	(49 165)
	<b>5 597</b>	<b>6 408</b>	<b>13 284</b>

## ***Note 22 - Revenus du portefeuille d'investissement***

Ce poste totalise au 30 Juin 2014 un montant de 3.249 KDT contre 2.266 KDT au 30 Juin 2013 et se détaille comme suit :

	<b><u>30/06/2014</u></b>	<b><u>30/06/2013</u></b>	<b><u>31/12/2013</u></b>
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	2 888	1 915	4 553
Dividendes sur portefeuille titres de participation	322	310	621
Intérêts sur titres en portages	39	41	83
	<b><u>3 249</u></b>	<b><u>2 266</u></b>	<b><u>5 257</u></b>

## ***Note 23 - Intérêts encourus et charges assimilées***

Le solde de cette rubrique s'élève à 31.221 KDT au 30 Juin 2014 contre un solde de 24.241 KDT au 30 Juin 2013.

Ce solde s'analyse comme suit :

	<b><u>30/06/2014</u></b>	<b><u>30/06/2013</u></b>	<b><u>31/12/2013</u></b>
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire	3 622	1 990	4 916
Intérêts sur les dépôts de la clientèle (1)	23 374	20 036	40 945
Charges sur emprunts obligataires et extérieurs	2 105	1 749	3 308
Charges assimilées	2 120	466	1 902
	<b><u>31 221</u></b>	<b><u>24 241</u></b>	<b><u>51 071</u></b>

(1) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<b><u>30/06/2014</u></b>	<b><u>30/06/2013</u></b>	<b><u>31/12/2013</u></b>
Dépôts à vue	5 057	4 887	9 679
Comptes à terme bons de caisse et autres produits financiers	5 372	3 178	8 282
Comptes d'épargne	8 245	6 602	13 699
Certificats de dépôts	4 700	5 369	9 285
	<b><u>23 374</u></b>	<b><u>20 036</u></b>	<b><u>40 945</u></b>

## ***Note 24 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif***

Le solde de cette rubrique s'élève à 4.173KDT au 30Juin 2014 contre un solde de 7.474 KDT au 30Juin 2013. Ce solde s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u> <u>retraité</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Dotations aux provisions	(i)	6 896	8 610	7 804	25 010
dont provisions additionnelles		600	946	0	1 812
Reprises de provisions	(ii)	-2 774	-1 214	-1 214	-5 723
dont provisions additionnelles		-171	-140	0	-586
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par provision		4	7	7	7
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par provision		67	68	68	153
Créances radiées		9	9	9	2 425
Récupération sur créances radiées		-29	-6	-6	-60
		<b>4 173</b>	<b>7 474</b>	<b>6 668</b>	<b>21 812</b>

(i) Les dotations aux provisions au 30 Juin 2014 se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2014</u>
Dotations aux provisions individuelles (Bilan)	4 383
<i>Dont provision additionnelle</i>	600
Dotations à la provision collective	800
Dotations aux provisions pour risques et charges	823
Dotations aux provisions pour charge de retraite	890
	<b>6 896</b>

(ii) Les reprises sur provisions enregistrées au 30/06/2014 se détaillent ainsi :

	<u>30/06/2014</u>
Reprises de provisions sur les créances douteuses (Bilan)	2 288
dont provisions additionnelles	171
Reprises de provisions sur les créances douteuses (Hors Bilan)	49
Reprises de provisions pour risques et charges	437
	<b>2 774</b>

**Note 25 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Le solde de cette rubrique s'élève à -237 KDT au 30 Juin 2014 contre un solde de -1.754 KDT au 30 Juin 2013. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Etalement Prime / Titres d'investissement	(188)	(88)	(298)
Dotations aux provisions	105	17	105
Reprises de provisions	(19)	(15)	(68)
Plus ou moins-value de cession sur titres d'investissement	(135)	(1 668)	(1 663)
	<b>(237)</b>	<b>(1 754)</b>	<b>(1 924)</b>

### ***Note 26 - Charges générales d'exploitation***

Le solde de cette rubrique s'élève à 11.892 KDT au 30 Juin 2014 contre un solde de 15.012 KDT au 30 Juin 2013. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Impôts et taxes	379	212	788
Travaux, fournitures et services extérieurs	5 639	8 078	11 653
Transport et déplacement	433	400	800
Frais divers de gestion	5 204	6 293	9 250
Autres charges d'exploitation	237	29	444
	<u>11 892</u>	<u>15 012</u>	<u>22 935</u>

### ***Note 27 - Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires***

Le solde de cette rubrique s'élève à -10 KDT au 30 Juin 2014 contre 1 KDT au 30 Juin 2013. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Plus-value de cession d'immobilisations	-	-	219
Moins-value de cession d'immobilisations	(10)	0	(47)
Autres gains	-	1	-
	<u>(10)</u>	<u>1</u>	<u>172</u>

### ***Note 28 – Impôt sur les sociétés***

L'impôt sur les sociétés au 30 Juin 2014 totalise 7.633 KDT et se présente comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt	19 370
Réintégrations	7 946
Déductions	(5 506)
Résultat fiscal	21 810
Taux d'impôt	35%
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<u><b>7 633</b></u>

### ***Note 29 - Résultat par action***

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2014, se présentent comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u> <u>retraité</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Résultat net attribuable aux actionnaires	11 737	(7.721)	7 466	20 427
Nombre d'actions ordinaires fin de période	20 001 529	16 098 793	16 098 793	20 001 529
Actions émises durant la période	-	-	-	3 902 736
Résultat de base par action (en DT)	0,587	0,414	0.464	1.021

**b. Etat de flux de trésorerie**

***Note 30 - Liquidités et équivalents de liquidités***

Au 30 Juin 2014, les liquidités et équivalents de liquidités totalisent un montant de 82.115 KDT et se détaillent comme suit :

<b>Rubrique</b>	<b><u>30/06/2014</u></b>	<b><u>30/06/2013</u></b>	<b><u>31/12/2013</u></b>
Caisse	23 226	18 902	25 623
Banque Centrale (comptes ordinaires)	76 443	3 261	45 282
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	44 122	22 334	21 134
Banque Centrale (prêts au jour le jour et à terme)	72 299	235 796	180 224
Banques non-résidentes (prêts au jour le jour et à terme)	100 104	30558	91 821
Banques de dépôt (Prêts au jour le jour et à terme)	11 000	-	-
Banque Centrale (Emprunts au jour le jour et à terme)	(58 000)	-	(170 000)
Banques de dépôt (Emprunts au jour le jour et à terme)	(46 941)	(35 400)	(50 000)
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	(13 319)	(11 690)	(5 447)
Banques non-résidentes (emprunts au jour le jour et à terme)	(126 819)	(92 351)	(113 884)
	<b>82 115</b>	<b>171 410</b>	<b>24 753</b>

***Note 31 – Passifs éventuels***

La Banque a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie en matière d'impôts, droits et taxes portant sur les exercices 2008 à 2012.

La notification partielle préliminaire portant sur les résultats de la vérification approfondie des exercices 2008 et 2009 a abouti à un redressement de 591KDT. Celle-ci a été adressée à la banque en Décembre 2013. Conformément aux dispositions des articles 44 et 45 du CDPF, la banque a formulé sa réponse sur les chefs de redressement notifiés en Janvier 2014.

Par ailleurs, une notification préliminaire complémentaire portant sur les résultats de la vérification approfondie des exercices 2010, 2011 et 2012 a été adressée à la banque en Mai 2014 présentant un redressement de 12.863 KDT et ramenant le crédit d'impôt à

835KDT. Conformément aux dispositions des articles 44 et 45 du CDPF, la banque a formulé sa réponse sur les chefs de redressement notifiés en Juin 2014.

A la date d'arrêté des présents états financiers, la banque n'a pas reçu de réponse de la part de l'administration fiscale. Les redressements en question sont couverts par des provisions à concurrence de 7.000KDT.

Note 32 – Transactions avec les parties liées : Convention conclue avec le groupe BNP PARIBAS

En vertu de la convention portant sur les dépenses afférentes aux contrats cadres « Applications et prestations de services informatiques » et aux contrats d'applications liés ainsi qu'au contrat d'assistance technique, signée le 30 décembre 2014, entre la banque et le groupe BNP PARIBAS et aux décisions du conseil d'administration en date du 18 et 29 décembre 2014, le groupe BNP PARIBAS accorde à l'UBCI un soutien financier exceptionnel d'un montant total de 17 MDT, dont 10,5 MDT imputés sur les comptes de 2013 et 6,5 MDT imputés sur les comptes de 2014. Ainsi, les charges des prestations de services informatiques et les acquisitions d'immobilisations incorporelles faites auprès du groupe BNP PARIBAS courant le premier semestre de l'exercice 2014, ont été annulées pour un montant total de 4 361 KDT.

Note 33 – Evénements postérieurs au 30 juin 2014

Les états financiers intermédiaires au 30 juin 2014 sont arrêtés et autorisés pour publication par le conseil d'administration du 07 mai 2015. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.